



## Fiche d'information sur le garage solidaire Roulez vers l'emploi avec Mobil'ins

### Présentation de l'action :

- ❖ En raison de l'accroissement du prix de la mécanique et de la précarisation professionnelle de certains de nos concitoyens, il existe de fortes inégalités quant à la faculté, pour un ménage, de détenir et d'entretenir correctement un véhicule.
- ❖ Pourtant, dans certaines situations, le véhicule est l'élément qui permet au ménage de continuer à mener une vie sociale et professionnelle pro active.
- ❖ **Mobil'ins assure les réparations mécaniques simples et l'entretien courant des voitures.**
- ❖ L'heure de **main d'œuvre sera facturée 25 €** et les pièces seront **vendues à prix coûtant**.

### Les conditions d'accès au service sont les suivantes :

- ❖ L'orientation est effectuée par un référent social qui aura vérifié que :
  - le bénéficiaire ait des **ressources inférieures au plafond d'accès au service (seuil de pauvreté)**  
Les ressources prises en compte pour calculer ces plafonds mensuels comprennent les revenus fiscaux et sociaux. La grille est consultable sur jebouge.org.
- ❖ Le bénéficiaire ou son conjoint sont propriétaires du véhicule et ont le permis de conduire.
- ❖ Le véhicule doit avoir **des papiers en bonne et due forme** (carte grise, assurance).

### Principes de fonctionnement du service :

- ❖ Suite à une orientation adressée à Mobil'ins, **la personne doit prendre contact avec Mobil'ins afin de convenir d'un rendez-vous**. Nous recevons alors le véhicule et **réalisons un devis à partir des demandes formulées par le client et d'un contrôle visuel des éléments apparents du véhicule**.
- ❖ Si la personne accepte le devis, nous échangeons avec elle et son orienteur afin de **définir les modalités de réalisation et de paiement de la prestation**. Le service offre **des facilités de paiement à ses usagers**.
- ❖ **Un acompte de 30 % du montant prévu sur le devis** sera réglé par la personne le jour du dépôt du véhicule pour réparation.

### Pièces à fournir :

- ❖ la pièce d'identité de l'utilisateur
- ❖ un justificatif de domicile
- ❖ la fiche d'orientation dûment complétée et, le cas échéant, pour les bénéficiaires du R.S.A., le contrat d'insertion stipulant la cohérence du recours à Mobil'ins dans la réalisation du parcours d'insertion du bénéficiaire
- ❖ la carte grise et l'attestation d'assurance en cours de validité.

### Restrictions induites par l'actif technique de Mobil'ins :

- ❖ Mobil'ins n'intervient pas en ce qui concerne **les éléments de carrosserie**, ou, de manière plus générale, à tout ce qui concerne le **confort d'utilisation des véhicules** (lève vitre, circuit de chauffage, climatisation).
- ❖ Mobil'ins n'est pas équipé pour résoudre les **problèmes d'ordre électrique** ou réaliser les **diagnostics électroniques** sur les voitures (**pas de valise de contrôle**).
- ❖ Mobil'ins n'est pas équipé pour tester : les amortisseurs ou encore la pollution des voitures. **Aussi, nous ne sommes pas en mesure de garantir à l'issue des réparations que le véhicule sera apte au passage d'un contrôle technique**.
- ❖ Les prix des pièces d'occasion mentionnées au devis sont fournis **sous réserve de disponibilité** chez nos confrères des circuits de distribution de pièces d'occasion. Nous ne pourrions être tenus pour responsables si, le cas échéant, une pièce n'est plus disponible au moment de la réparation du véhicule.

Le Garage Solidaire Mobil'ins, à but non lucratif, travaille toujours dans l'intérêt des usagers du service.